



S'inscrire à la newsletter

ZOOM

CHU : le GCS-ES nomme ses chefs de services



Le nouvel établissement, qui a récupéré la plupart des activités des trois hôpitaux, s'est constitué en huit pôles cliniques. Christophe Bouriat, son directeur, vient de nommer les directeurs des services. Cette étape est un préalable aux élections de la commission médicale d'établissement qui débiteront la semaine prochaine.

Pôle Urgences Soins Critiques CHC Dr Mosa TSAFEHY	Pôle Chirurgie Anesthésie Dr Anne-Christèle DZIERZEK	Pôle Femme-Enfant Pr Narcisse ELENGA	Pôle Médecine 1 Dr Dominique LOUVEL	Pôle Médecine 2 Pr Félix DJOSSOU	Pôle Médico-Technique Pr Magalie DEMAR	Pôle Santé publique Recherche Pr Antoine ADENIS	Pôle CDPS HOPROX Dr Cyrille ROUSSEAU
Urgences SAMU CHC Dr Rémi MUTRICY	Chirurgie urologique Dr Vincent RAVERY	Médecine néonatale CHC Dr Urbain AGBESSY	Cardiologie CHC Pr Jocelyne INAMO	Infectiologie Pr Félix DJOSSOU	Imagerie Médicale CHC Pr Magaly ZAPPA	DRISP (Département de recherche innovation santé publique) Pr Mathieu NACHER	OYAPOCK EST Dr Jean-Yves CATTIN
Urgences soins critiques CHK Dr Mosa TSAFEHY	Neurochirurgie Dr Charles SALLOUM	Médecine néonatale CHOG VACANT	Cardiologie CHK Dr Adraf SAQIER	Dermatologie Pr Pierre COUPPIE	Imagerie Médicale CHK VACANT	PASS Centre EST Dr Claire BOCENO	HAUT MARONI Dr Samuel GAVOHEDO
Urgences CHOG Dr Crépin KEZZA	Chirurgie digestive et viscérale CHC Dr Hakim AMROUN	Pédiatrie CHC Pr Narcisse ELENGA	Cardiologie CHOG Dr Grace à Dieu YA BETA	Soins Palliatifs Dr Olivier ANGENIEUX	Imagerie Médicale CHOG Dr Léopold HOUADJETO	PASS OUEST Dr Farja VERGEADE	BAS MARONI et Littoral OUEST Dr Véronique OLIN
Médecine légale Dr Karim HAMICHE	Chirurgie digestive et viscérale CHK VACANT	Pédiatrie CHK Dr Bruno OUBDA	Neurologie Pr Bertrand DE TOFFOL	Médecine Interne, Rhumatologie, Hématologie et Gériatrie CHC Dr Florence MOINET	Anatomo-pathologie Dr Kénan DRAK ALSIBAI	PROMES (Promotion prévention partenariat éducation en santé) Dr Farja VERGEADE	Médiation, équipes mobiles santé publique Dr Brice DAVERTON
Réanimation CHC Pr Hatem KALLEL	Chirurgie digestive et viscérale CHOG VACANT	Pédiatrie CHOG Dr Christine SAMOU-FANTCHO	Hépatogastro-entérologie Dr Alolia ABOIKONI	Médecine polyvalente CHC Dr Jean-François LIENNE	Pharmacie hospitalière CHC Dr Nicaise BLAISE	Santé sexuelle et reproductive Dr Farja VERGEADE	
Réanimation CHOG Dr Olivier RIOU	Anesthésie CHC Dr Anne-Christèle DZIERZEK	Chirurgie pédiatrique Dr Anicet SIVA	Pneumologie Dr Houari AISSAOULI	Médecine Interne, Rhumatologie, Hématologie et Gériatrie CHOG Dr Franklin SAMOU-FANTCHO	Biologie médicale CHC Pr Magalie DEMAR		
	Anesthésie CHK Dr Laurent SALINIER	Gynéco-Obstétrique CHC Dr Dominique DOTOU	Endocrinologie, Diabétologie et Nutrition Pr Nadia SABBABH	Medecine polyvalente (HDJ) CHOG Dr Bill WANKPO			
	Anesthésie CHOG Dr Olivier RIOU	Gynéco-Obstétrique CHK Dr Pierre LANCELOT	Néphrologie CHC Dr Tanguy CBAGUIDI				
		Gynéco-Obstétrique CHOG Dr Najeh HICINI	Néphrologie CHOG Dr Inimée OUCONKPODE				

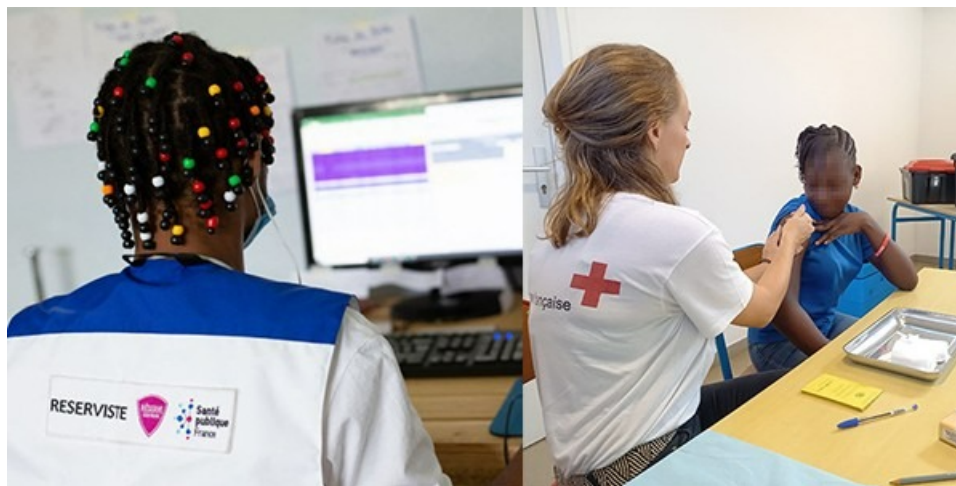
Avec 54 services, le groupement de coopération sanitaire – établissement de santé (GCS-ES) abrite environ les trois quarts des activités du futur CHU de Guyane. Après avoir nommé les huit chefs de pôle en décembre, Christophe Bouriat, son directeur, vient de nommer les chefs de service. Peu de changements sont intervenus au sein de la chefferie. On note toutefois qu'après la nomination du Dr Dominique Louvel comme chef de pôle de médecine 1 (cardiologie, neurologie, hépatogastroentérologie, pneumologie, endocrino-diabétologie – nutrition, néphrologie), le Dr Alolia Aboikoni devient cheffe de service d'hépatogastroentérologie. Dans les activités réalisées par plusieurs sites (urgences, anesthésie, pédiatrie...), un chef de service par site a été nommé.

Ces nominations étaient nécessaires en vue de l'élection de la commission médicale d'établissement du GCS-ES. Le premier tour se tiendra mercredi 29 janvier ; le second, le 5 février. Les résultats seront promulgués une semaine plus tard. La nouvelle CME devrait se réunir au cours de la semaine du 17 février afin d'élire ses président et vice-président. S'agissant des activités qui sont toujours portées par les trois établissements (la santé mentale, par exemple), les directeurs de site devraient nommer les chefs de pôle la semaine prochaine, sur proposition des présidents de CME sortant : le Pr Félix Djossou au CHC, le Dr Mosa Tsafey au CHK et le Dr Franklin Samou-Fantcho au Chog. Le même processus qu'au sein du GCS-ES suivra : nomination des chefs de service puis élection des CME des trois sites et de leurs présidents.

La CME du GCS-ES devra également désigner ses deux représentants au conseil d'administration, afin que celui-ci puisse avancer sur la labellisation de l'établissement en tant que centre hospitalier régional (CHR). Une fois labellisé, il pourra signer avec l'Université de Guyane la convention constitutive du CHU.

EN BREF

♦ Trois semaines de rattrapage vaccinal à Saint-Laurent



Cinq binômes de la Réserve sanitaire, une équipe de la Croix-Rouge française, des médiateurs de l'hôpital, de la Croix-Rouge et du contrat local de santé de Saint-Laurent-du-Maroni : de nombreuses personnes seront sur le pont, à compter du 3 février, pour mener la campagne de rattrapage vaccinal dans la sous-préfecture.

Cette campagne est initiée, organisée et financée par l'Agence régionale de santé. Elle intervient alors que le Centre Hospitalier de l'Ouest guyanais a signalé une vingtaine de cas de coqueluche chez des enfants, dont deux sont décédés. Ces derniers n'étaient pas vaccinés. Quatorze volontaires de la Réserve sanitaire sont attendus sur place à compter du 3 février : cinq binômes prescripteur – effecteur, un référent, un pharmacien et deux logisticiens. Ils seront renforcés par les équipes de la Croix-Rouge française.

Après une journée de formation le lundi, la campagne de rattrapage débutera le lendemain. Elle durera trois semaines. Les équipes seront installés dans les locaux de la protection maternelle et infantile (PMI), au Chog et au cabinet de santé du Chog, situé dans l'ancien hôpital Franck-Joly, en centre-ville. L'après-midi, la Croix-Rouge française et des réservistes proposeront la vaccination dans les quartiers, au plus près de la population.

Une sensibilisation sera organisée au niveau des écoles, en particulier maternelles, pour inciter les parents à mettre les vaccins de leurs enfants à jours. Les professionnels de santé sont invités à rappeler à leurs patients qui en ont besoin la possibilité de bénéficier de ce rattrapage. Avant cela, des médiateurs de la Croix-Rouge française, du Chog et du contrat local de santé (CLS) de la mairie de Saint-Laurent-du-Maroni réaliseront des maraudes dans les quartiers de la ville, dès la semaine prochaine. Ils informeront les habitants de l'opération et pourront répondre à leurs questions. Ils poursuivront leur mission tout au long de la campagne de rattrapage.

♦ La grippe continue de grimper, l'épidémie de bronchiolite est terminée

Santé publique France annonce la fin de l'épidémie de bronchiolite, aujourd'hui dans un bulletin de surveillance épidémiologique. « La circulation du VRS chez les moins de 2 ans est à un niveau bas depuis trois semaines », souligne l'agence.

A contrario, « les indicateurs de surveillance épidémiologique de la grippe étaient en nette augmentation la semaine dernière : l'épidémie saisonnière est en phase ascendante sur le territoire. » Les CDPS et hôpitaux de proximité ont réalisé 80 consultations pour syndrome grippal, entre le 6 et le 19 janvier. Le nombre de passages aux urgences est également en hausse : 132 sur la même période pour les seules urgences de Cayenne et Saint-Laurent-du-Maroni (les données de Kourou sont indisponibles). C'est presque trois fois plus que pendant les quinze jours précédents. Depuis la dernière semaine de décembre, « quatre cas graves de grippe ont été signalés par les services hospitaliers du CHC et du Chog, dont un est décédé ». Parmi les 103 prélèvements sous-typés, « 70 sont du A/H1N1pdm09, 21 sont du A/H3N2 et 12 sont du B Victoria », précise SpF.

S'agissant de la dengue, « le nombre de cas confirmés étaient en légère hausse à un niveau bas », au cours des deux dernières semaines. Sur la même période, 17 accès palustres ont été enregistrés. « L'activité est en hausse en ce début d'année avec 23 accès recensés au cours des trois premières semaines de janvier contre 25 en décembre », poursuit SpF. L'activité liée aux diarrhées étaient en baisse dans les communes isolées et stables sur le littoral.

Il est à noter que Santé publique France ne dispose pas de données de médecine de ville, dans l'attente de la réorganisation du réseau Sentinelles. Les praticiens intéressés peuvent contacter l'agence à guyane@santepubliquefrance.fr.

Enfin, le bulletin de surveillance épidémiologique de Santé publique France évolue. Il compte désormais une page « Actualités » renvoyant vers différentes productions de SpF : bulletin

épidémiologique de Mayotte dans le cadre du passage de Chido, bulletin épidémiologique des Antilles (dengue) et de La Réunion (épidémie de chikungunya en cours).

♦ A Macouria, la première Maison des 1 000 premiers jours se prépare



Offrir un accompagnement global et spécialisé en périnatalité et parentalité, ciblant particulièrement les familles les plus vulnérables : tel est l'objectif de la Maison des 1 000 premiers jours. La première du territoire – et de tous les Outre-mer – doit voir le jour à Macouria, dès le premier trimestre 2025. Mardi, l'Agence régionale de santé (ARS), la préfecture, la Collectivité territoriale (CTG), la mairie de Macouria à travers son contrat local de santé (CLS), le Réseau Périnat Guyane, Guyane promotion santé (GPS), la Caisse d'allocations familiales (CAF) et l'Observatoire départemental de protection de l'enfance (ODPE) se sont réunis au centre de protection maternelle et infantile (PMI) de Macouria, pour discuter de son ouverture.

Cette maison des 1 000 premiers jours, associée à la PMI, vise à développer l'offre de soutien à la parentalité auprès des familles les plus vulnérables et à améliorer la coordination et le parcours en santé périnatale des publics les plus isolés. Dès le premier trimestre sont prévus les recrutements d'une psychologue et d'une médiatrice (salariée du Réseau Périnat Guyane, pour ce dernier), ainsi que l'organisation d'ateliers collectifs pour les parents et futurs parents. La médiatrice aura notamment pour mission le repérage précoce et l'accompagnement des familles les plus éloignées du système de santé. Elle animera des ateliers collectifs et des groupes pairs-aidants réunissant des parents en désir d'enfant, attendant un enfant ou ayant des enfants du même âge. Seront également proposées des formations et sensibilisation en lien avec les partenaires locaux de la petite enfance.

Un carbet doit être construit au second trimestre. Il servira notamment de lieu d'accueil parents/enfants (Lape), avec par exemple espace de détente, ludothèque et organisation des ateliers. Dans le même temps seront lancées des interventions hors les murs, afin d'aller au plus près des personnes ayant des difficultés à se déplacer.

Un kit « 1 000 premiers jours » doit voir le jour en fin d'année. Les objets qu'il contiendra permettront de faire passer des messages de prévention. Il sera distribué aux parents en consultation prénatale ou postnatale. Le dispositif, dans sa phase pilote, est prévu pour deux ans. Une première évaluation interviendra à la rentrée.

♦ La pirogue du don d'organe sur l'Oyapock



Crédit : Laura Philippon, Guyane la 1ère

Lundi et mardi, la Coordination hospitalière de prélèvement d'organes et de tissus (Chpot) a organisé la Pirogue du don d'organes. Elle s'est rendue à Saint-Georges : au bourg lundi et dans le village de Trois Palétuviers mardi. L'objectif était de sensibiliser la population à ce sujet, d'expliquer quels prélèvements sont réalisés en Guyane et d'informer les collégiens sur le fait que si tout le monde est présumé donneur, il est possible de s'y opposer à partir de l'âge de 13 ans.

Lundi, la Coordination hospitalière a rencontré des élèves de quatrième. « On leur parle avec des mots simples en retirant le tabou de la mort, explique Jean-Daniel Monsabert, infirmier, dans un [reportage de Guyane la 1ère](#). On utilise un langage familier, on utilise peu de mots scientifiques et on vulgarise au maximum pour qu'ils puissent comprendre (...) Le message essentiel que l'on veut faire passer, c'est avant tout de parler de son positionnement sur le don d'organe, qu'on soit pour ou contre. » Le lendemain, la rencontre dans le village de Trois Palétuviers s'est déroulée en présence de chefs coutumiers.

♦ IDSanté renouvelle sa formation « VARS et handicap »



En octobre, l'association IDSanté a organisé sa première formation sur la vie affective, relationnelle et sexuelle et le handicap. Des participantes de huit établissements médico-sociaux du territoire y ont participé. « Cette formation nous a permis d'obtenir en décembre la certification Qualiopi, un gage de qualité de notre processus de développement des compétences ! Cette certification permet aux structures souhaitant former leurs salariés de bénéficier d'une prise en charge du coût pédagogique de la formation par leurs opérateurs de compétences », se réjouit IDSanté.

Deux sessions de formation auront lieu au premier semestre :

- VARS & handicap du 17 au 19 mars à Cayenne pour les professionnels accompagnant des enfants et des jeunes présentant des troubles neurodéveloppementaux ;
- VARS & jeunes du 26 au 28 mars à Cayenne pour les professionnels du social et de l'éducation.

Ces deux formations seront proposées en octobre dans l'Ouest.

La nouvelle formation « VARS & jeunes poursuit plusieurs objectifs :

- Connaître les dimensions de la sexualité et identifier l'interaction de ses représentations personnelles dans l'accompagnement ;
- Adopter une posture professionnelle positive et globale face à la vie affective, relationnelle et sexuelle ;
- Comprendre, accueillir et répondre aux questionnements et besoins des jeunes, ainsi que repérer les situations de violences ;
- Être en capacité de construire et d'animer des espaces d'échanges et atelier sur les sujets de la vie affective, relationnelle et sexuelle.

Se renseigner. <https://www.idsante.eu/nos-formations/vars-jeunes-6-25-ans/>
S'inscrire.

Organiser une formation interne pour ses salariés. cebe.mylene@idsante.eu

♦ L'appel à projets Culture santé prolongé jusqu'au 28 février



L'Agence régionale de santé a prolongé jusqu'au 28 février son appel à projets Culture santé 2025. Il a pour objectif d'inciter acteurs culturels et responsables d'établissements de santé à construire ensemble une dynamique culturelle inscrite dans le projet d'établissement de chaque hôpital, de chaque établissement médico-social. Les candidats peuvent consulter le cahier des charges sur le [site internet de l'ARS](#).

♦ Concours de directeur des soins : la Martinique devient site d'épreuve

Le prochain concours de directeur des soins se déroulera les 3 et 4 juin. Sept sites accueilleront les candidats : 5 dans l'Hexagone (Lyon, Marseille, Rennes, Rungis et Toulouse) et deux en Outre-mer (Martinique et La Réunion).

La première épreuve écrite d'admissibilité se déroulera mardi 3 juin de 13 heures à 18 heures (heure de Paris). La deuxième épreuve écrite d'admissibilité se déroulera le lendemain de 13 heures à 17 heures (heure de Paris).

Les candidats peuvent s'inscrire sur le centre de leur choix. Si après réception des candidatures, il est constaté que moins de cinq candidats ont demandé à concourir dans l'un ou l'autre de ces centres, celui-ci pourra être supprimé. La période d'inscription en ligne est fixée du lundi 3 février au jeudi 20 février sur le [site internet du Centre national de gestion](#).

Actus politiques publiques santé et solidarité

■ Publication du décret sur l'accès direct aux IPA

Un décret publié mardi au [Journal officiel](#) décrit les modalités d'accès direct aux infirmiers en pratique avancée (IPA) et les conditions de leur prescription initiale. Cet accès direct aux IPA avait été fixé par la loi « portant amélioration de l'accès aux soins par la confiance aux professionnels de santé », dite « Rist 2 ».

La loi instaure l'accès direct aux IPA salariés exerçant dans les établissements de santé publics et privés ainsi que dans les établissements et services médico-sociaux (ESMS), ainsi qu'aux IPA libéraux exerçant au sein de structures d'exercice coordonné (maisons de santé, équipes de soins primaires).

Le décret précise que l'infirmier en pratique avancée « participe à la prise en charge globale des patients dont le suivi lui est confié par un médecin ou s'adressant directement à lui ». Lorsqu'il n'exerce pas dans les conditions de l'accès direct, « la conduite diagnostique et les choix thérapeutiques sont définis par le médecin lui ayant confié le suivi du patient ». Le texte supprime l'article instaurant un protocole d'organisation entre médecins et infirmiers en pratique avancée, ainsi que les dispositions prévues pour le partage des informations nécessaires au suivi du patient entre le médecin et l'IPA.

Il prévoit que lorsque l'IPA « constate une situation dont la prise en charge dépasse son champ de compétences, il adresse le patient sans délai au médecin traitant du patient et en informe expressément ce dernier afin de permettre une prise en charge médicale dans un délai compatible avec l'état du patient ».

Le champ des prescriptions ouvert aux IPA est élargi. Il était jusque-là limité aux médicaments et dispositifs médicaux non soumis à prescription médicale obligatoire, ainsi qu'à certains examens de biologie médicale. Désormais, l'IPA peut prescrire « des produits de santé ou des prestations soumis ou non à prescription médicale obligatoire, dont la liste est arrêtée par le ministre chargé de la santé, après avis de l'Académie nationale de médecine ».

Offres d'emploi



- Le groupe SOS Solidarités recrute un coordinateur des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) pour sa plateforme de rétablissement (CDD de vingt-quatre mois, trente-six heures). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- La ville de Saint-Laurent-du-Maroni recrute son chargé de mission Contrat local de santé (CLS, titulaire ou contractuel). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Jeudi 23 janvier

Webinaire de présentation de Nightline, <https://www.nightline.fr/> organisé par l'ARS, [sur Teams](#) à 11 heures.

Vendredi 24 janvier

► **Formation** Trod cystite à destination des pharmaciens adhérents de la CPTS, de 9 heures à 13 heures. [S'inscrire.](#)

► **Ophtabus**, de 8 heures à 15h30 à l'école Rosa-Park de Saint-Jean-du-Maroni, à Saint-Laurent-du-Maroni.

Samedi 25 janvier

► **Fo zot savé**, Kiran Toulemonde, Maya Mensan Delanoë, Jennifer Volney, jeunes ambassadeurs de l'égalité filles-garçons, et Sabrina Flavien, animatrice du Planning familial, répondront aux questions de Fabien Sublet sur le programme Jeunes Ambassadeurs de l'égalité filles-garçons, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Vendredi 31 janvier

► **Conférence** « Endométriose et travail : comment les employeurs peuvent améliorer la santé et le bien-être de leurs salariées », organisée par la Quinzaine obstétricale et animée par le Pr Louis Marcellin, chirurgien gynécologue à l'hôpital Cochin, de 16h30 à 18 heures au CMCAS, à Cayenne. Lien de visioconférence transmis après l'inscription. [S'inscrire.](#)

Mardi 4 février

► **Webinaire** « Cancer et nutrition », reporté

Mercredi 5 février

► **Afterwork de la CPTS**, initiation aux danses de carnaval, à 19h30 à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire.](#)

Jeudi 13 février

► **Soirée d'information** sur les acteurs du champ de la précarité, organisée par l'ARS et la CPTS, à la Domus Medica, à Cayenne.

Jeudi 27 février

► **Webinaire** sur l'éducation thérapeutique du patient, organisé par Guyane promotion santé et la CPTS, à 20 heures. [S'inscrire.](#)

Du 11 au 14 mars

► **Journées** guyanaises de dermatologie infectieuse et tropicale, à l'Institut santé des populations en Amazonie (Ispa), au CHC. Inscriptions : yanaderm@outlook.fr.

Vendredi 14 mars

► **Présentation** d'outils techniques d'intervention sur la santé mentale, organisée par Guyane promotion santé (GPS), à Saint-Laurent-du-Maroni. [S'inscrire.](#)

Dimanche 16 mars

► **Assemblée générale** de la CPTS, à la Ferme Zulémaro, à Kourou.

Vendredi 21 mars

► **Séminaire** de Guyane promotion santé, à l'amphithéâtre A du campus de Troubiran, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr

Le message du jour



50
ANS DE LA LOI
AUTORISANT
L'IVG

Loi n° 75-17 du 17 janvier 1975 relative à l'interruption volontaire de la grossesse.

[Consultez tous les numéros de La lettre Pro](#)

Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Laurent BIEN

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)